



Assemblée générale

Distr. limitée
1^{er} novembre 2011
Français
Original : anglais

Soixante-sixième session

Deuxième Commission

Point 19 j) de l'ordre du jour

Développement durable : promotion des sources d'énergie nouvelles et renouvelables

Argentine* : projet de résolution

Promotion des sources d'énergie nouvelles et renouvelables

L'Assemblée générale,

Rappelant ses résolutions 53/7 du 16 octobre 1998, 54/215 du 22 décembre 1999 et 55/205 du 20 décembre 2000, et rappelant également ses résolutions 56/200 du 21 décembre 2001, 58/210 du 23 décembre 2003, 60/199 du 22 décembre 2005, 62/197 du 19 décembre 2007 et 64/206 du 21 décembre 2009 concernant la promotion des sources d'énergie nouvelles et renouvelables, et sa résolution 65/151 du 20 décembre 2010 sur l'Année internationale de l'énergie durable pour tous,

1. *Prend acte* du rapport du Secrétaire général¹;
2. *Prend note* des préparatifs en cours pour la Conférence des Nations Unies sur le développement durable qui doit se tenir à Rio de Janeiro (Brésil) du 4 au 6 juin 2012;
3. *Souligne* qu'il importe de continuer à procéder à un examen de fond de la question de la promotion des sources d'énergie nouvelles et renouvelables;
4. *Prie* le Secrétaire général de lui présenter à sa soixante-septième session un rapport sur la promotion des sources d'énergie nouvelles et renouvelables;
5. *Décide* d'inscrire à l'ordre du jour provisoire de sa soixante-septième session, au titre de la question intitulée « Développement durable », la question subsidiaire intitulée « Promotion des sources d'énergie nouvelles et renouvelables ».

* Au nom des États Membres de l'Organisation des Nations Unies qui sont membres du Groupe des 77 et de la Chine.

¹ A/66/306.

